© Drogues Info Service - 16 octobre 2026

Vos questions / nos réponses

Beau-fils et cocaine

Par Profil supprimé Postée le 08/04/2020 18:05

Bonjour, Je suis la belle-mère d'un garçon de 21 ans. Je suis pacsée à son père depuis 5 ans, nous vivons ensemble depuis 10ans. Son fils, le plus grand, a eu une adolescence précoce et difficile. Rejeté par sa mère depuis l'enfance, ça n'a pas été toujours simple pour lui. Quand j'ai connu mon conjoint, j'ai accepté ses enfants et je m'en suis occupé comme si c'était les miens. Ils étaient en garde alternée, la semaine chez nous et le week end chez leur mère. A 13 ans, il a commencé à faire des conneries du type challenge sur internet. Avec des copains, ils sont rentrés dans un cimetière de nuit et ont apparemment cassé des objets sur les pierres tombales. La BAC les a ramassé et on a du aller le chercher au commissariat. A partir de là, il a eu une copine. Très rapidement, il ne voulait plus venir chez nous, mais préférait rester chez sa mère car il n'y avait pas de règle... Il sortait comme il voulait, à n'importe quelle heure... On le voyait généralement le mercredi midi où il venait manger à la maison. Il a commencé à être malade, pas aller à l'école... il était pâle, voir verdâtre, squelettique... Seulement en étant chez sa mère nous n'avons pas pu en savoir plus et l'aider. Puis, vers 17 ans il nous a demandé pour revenir vivre chez nous, ne voulant plus aller chez sa mère. En quelques mois, il a repris du poids, il est allé à l'école... Aujourd'hui il a 21 ans et passe son BTS. Il a une nouvelle copine qui a aménagé chez nous en juillet 2019. En septembre 2019 son papa a fait un avc. Il a fait 4 mois 1/2 de rééducation pour enfin revenir à la maison. Tout allait bien, puis fin février il a fait un syndrome de détresse respiratoire aigue. Il est actuellement depuis 7 semaines en service réanimation, en sevrage de respirateur. Son fils a commencé à resté des jours entiers couchés, à être de nouveau pas bien. Je mettais ça sur le compte de ce qui arrive à son père... Il y a 3 semaine, sa nouvelle copine m'a avoué qu'il "reprenais" de la cocaine... Je suis tombée de haut !! Apparemment, les années qu'il a passé chez sa mère, il en a pris pendant 2 ou 3 ans, je ne sais pas exactement. Quand il s'est séparé de son ancienne copine et qu'il est revenu chez nous, il a arrêté. Avec ce qui est arrivé à son père il a recommencé à en prendre. D'abord quand son père a fait son avc, puis il a arrêté. Quand son père à de nouveau été hospitalisé il y a 7 semaines, il en a repris. A chaque mauvaise nouvelle de la réa au sujet de son père il en reprends. Il a apparemment une dette de 2000 euros. Je ne suis pas sencé être au courant, sa copine actuelle essaie de l'aider à s'arrêter et c'est elle qui rembourse sa dette alors qu'elle est à l'école en alternance, donc avec seulement 900 euros par mois.. Je suis totalement perdu !!! Je ne peux pas en parler à son père qui se bat pour sa propre vie et je ne sais pas quoi faire... Sa copine me dit qu'il voudrait arrêté, que ce n'est pas lui quand il en prends et qu'il ne veut plus ça... Mais chauqe fois qu'il y a un truc qui ne va pas pour son papa, il y retourne... Il a apparemment trouvé des cachets pour le sevrage, il en prends de temps en temps, entre chaque prise de cocaine pour se retaper. Sa copine en a marre et elle dit qu'elle est prête à partir si il continue. Que dois-je faire ??? Comment l'aider sans qu'il sache qu'elle me l'a dit ??? Qu'est-ce que je fais si sa copine s'en va et qu'il retombe dedans ???

Mise en ligne le 09/04/2020

Bonjour,

Vous décrivez une situation préoccupante sur plusieurs points et nous comprenons bien votre désarroi ainsi que votre souhait de ne pas évoquer cette situation avec le père de votre beau-fils actuellement.

La lecture de votre message nous laisse entrevoir une compréhension des raisons qui peuvent conduire votre beau-fils à consommer telles que l'état de santé de son père et l'anxiété que cela peut générer pour lui. Vous expliquez bien en effet le lien entre sa consommation et le developpement de son mal-être. c'est peut être préférentiellement par l'attention porté à ce mal-être que les choses pourraient éventuellement bouger.

Vous n'indiquez pas la qualité de votre relation avec votre beau-fils mais si cela vous semble possible, dans un contexte de confiance mutuelle, questionner sans être intrusive son état moral au regard de sa vie affective, sa relation avec sa compagne mais également au regard de ses conditions matérielles, sa vie professionnelle pourrait ouvrir un espace de parole libre. De même que s'il vous sait en capacité de comprendre et de ne pas le juger, dialoguer autour de la santé de son père, questionner ses inquiétudes, ses peurs, la façon dont il les gère pourrait éventuellement lui permettre de s'ouvrir à vous sur la question de la consommation

Il est important de savoir que si les effets de la cocaïne se caractérisent par une amélioration ponctuelle et artificielle de toutes les fonctions cognitives au moment de la consommation, ils laissent rapidement place à une phase de descente prononcée et désagréable qui se traduit par une sensation de fatigue, d'abattement et une « inversion de l'humeur» : l'état dépressif succède à la stimulation, l'anxiété et l'irritabilité succèdent à la confiance en soi et à l'euphorie. (Nous vous joignons un lien à ce sujet ci dessous).

S'il ne s'ouvre pas sur le sujet de la consommation, l'encourager à prendre soin de lui, de son couple, de sa santé ; valoriser ses qualités, l'importance de sa place de fils, de beau-fils ; autant d'éléments positifs qui pourraient venir l'apaiser et le rassurer.

A la question des médicaments, il n'existe pas de traitement spécifique au sevrage de la cocaïne, il se rapproche souvent de traitement de l'anxiété, de la déprime voire de la dépression.

Afin de soutenir la compagne de votre beau-fils, lui dire votre présence, votre souhait de l'aider, lui demander de quelle façon vous pouvez le faire, évaluer ses attentes vis à vis de vous pourrait vous permettre de lui apporter une réponse adaptée à ses besoins.

S'il est possible de se libérer seul d'une consommation, comme a pu le faire votre beau-fils, certain contexte de vie fragilise la persoone qui peut ressentir un besoin de soutien. Il existe pour cela des consultations individuelles, confidentielles et gratuites auprès de professionnels de santé spécialisés sur la question des addictions. Ces consultations sont proposées dans des CSAPA (Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), elles viennent en aide

aux usagers ainsi qu'à l'entourage. Cette information pourra être utile à la compagne de votre beau-fils, soit pour lui s'il souhaite être aidé, soit pour elle. Bien sûr, vous pourriez également vous rapprocher de ce type de soutien.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, les CSAPA privilégient les rendez-vous téléphoniques, nous vous joignons un lien ci-dessous.

Si vous ou la compagne de votre beau-fils souhaitez évoquer la situation sous forme d'échanges, nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par chat via notre site de 8h à minuit.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

CSAPA de Belfort - Le Relais Equinoxe

6 rue du Rhône
Centre Sud Affaires
90000 BELFORT

Tél : 03 84 21 76 02
Site web : urlz.fr/qsyP
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Substitution : Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : De préférence le mercredi de 14h à 17h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Fiche sur la cocaïne